



## **Conseil Stratégique des Industries de Santé**

### **Intervention de Valérie Pécresse sur la Recherche Partenariale**

Paris, le 26 octobre 2009

Merci chère Christine  
Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs,

Avant d'aborder la recherche partenariale en Sciences de la Vie et de la Santé, permettez-moi de revenir un instant sur la formation.

Je crois en effet qu'il est important que puisse s'instaurer un dialogue permanent entre le monde académique, universitaire, et le monde entrepreneurial. Car nous vivons aujourd'hui de véritables révolutions technologiques celle de biotechnologies, bien sur, mais aussi celle des nanotechnologies qui rendront demain plus efficace le traitement du cancer ou l'imagerie médicale.

Demain, vous aurez besoin d'hommes et de femmes formées à ces nouvelles technologies, à ces nouveaux métiers. Vous aurez besoin de les recruter, bien sûr, mais aussi de former ceux qui depuis des années, ont mis leur talent au service de vos entreprises.

Et notre enseignement supérieur, sera au rendez-vous, j'en prends l'engagement devant vous. Le rapport que me remettra le président de l'université de Bordeaux 2, Manuel Tunon de Lara, sera mis en œuvre, je pense en particulier à la création d'un centre national de référence des métiers des industries de la santé. Je pense aussi la création de 3 à 5 plateformes d'enseignement et de recherche en biotechnologies au sein des quelles, l'université et les industriels présents dans le bassin d'emploi, développeront un partenariat, de recherche bien sur mais aussi d'enseignement en créant des cursus nouveaux où une part de l'enseignement sera dispensé par des professionnels et où la formation en alternance sera généralisée. Nous soutiendrons toutes les initiatives et expérimentations en ce sens, à commencer par l'Ecole des biotechnologies de Grenoble ou le cursus alterné (3 ans de Licence, 3 à 4 ans en entreprise puis 2 ans de Master rémunéré) développé à l'Université de Bordeaux II.

Permettez-moi maintenant de venir sur la recherche partenariale qui associe les entreprises privées et le secteur de la recherche publique. Avec ce 4ème Conseil Stratégique des Industries de Santé nous faisons pour la première fois le pari d'un engagement réciproque pour développer la recherche partenariale dans le domaine des Sciences de la Vie et de la Santé.

C'est un pari audacieux, mais, j'oserai dire, c'est celui du sens de l'histoire. Jamais en effet il n'est paru plus évident aux yeux de tous qu'il fallait, pour innover et découvrir de nouvelles thérapies, rétablir le continuum entre une recherche fondamentale d'excellence et une recherche appliquée efficace.

Nous sommes entrés dans l'ère de l'innovation ouverte et mondialisée. De plus en plus, les médicaments innovants que vous développerez et produirez, auront été découverts par d'autres. Réussir ce transfert du capital intellectuel de nos scientifiques vers vos entreprises, c'est tout l'enjeu, du document que nous allons signer ce matin.

Si cela est aujourd'hui possible, si c'est aujourd'hui imaginable en France, c'est parce que nous avons entrepris les réformes dont avait besoin notre système de d'enseignement supérieur et de recherche.

En trois ans nous avons donné l'autonomie et les moyens à nos universités pour qu'elles puissent enfin être libres de nouer des partenariats, d'imaginer de nouveaux cursus et vous accompagner dans cette révolution qu'est l'innovation ouverte. A ceux qui croyaient que la France était définitivement sclérosée je réponds qu'au premier janvier 2010, plus de la moitié de nos universités seront autonomes !

Quant aux organismes de recherche, nous avons voulu les faire travailler davantage ensemble et en lien avec les universités pour assurer le décloisonnement et la cohérence de notre effort public de recherche. Cela nous a conduits à créer l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé qui vous concerne tout particulièrement : il s'agit là d'un pas majeur en direction d'une coordination renforcée des chercheurs en sciences du vivant et de la santé et j'éprouve une fierté certaine à voir ainsi les plus grands talents rassemblés au sein de cette nouvelle entité. Cette alliance a déjà porté ses fruits et prouvé son efficacité en particulier dans la réaction face à la propagation du virus H1N1 en coordonnant immédiatement l'action de nos grands acteurs publics de recherche.

Avec l'Alliance, c'est enfin un interlocuteur unique, privilégié, que vous aurez dorénavant en face de vous, et nous poursuivrons cette simplification. Nous avons confié à un gestionnaire unique chaque brevet issu des laboratoires publics. Nous mettons, actuellement en place des sociétés privées de valorisation au sein des campus des pôles de recherche et d'enseignement supérieur afin de rationaliser, professionnaliser et mutualiser les activités de valorisation et de transfert de technologie.

Ainsi, je souhaite, que dans le cadre de l'Alliance, les délais de signature des accords de partenariats puissent être raccourcis car le temps est un facteur clé de la concrétisation de vos projets de recherche. J'en ferai un des critères de réussite de l'Alliance.

Je voudrais enfin rappeler qu'avec Christine Lagarde, nous avons triplé le montant du crédit impôt recherche. Aujourd'hui la défiscalisation atteint 30 % de vos dépenses, 50 % la première année. Le CIR atteint même 60% de vos dépenses de R&D lorsque celles-ci sont faites dans le cadre d'un partenariat avec un laboratoire public. Concrètement, vous investissez 100 euros, le fisc français vous en rembourse 60. Cela fait de la France, l'un des environnements fiscaux les plus favorables au monde pour la R&D privée.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les laboratoires présents pour leur engagement à doubler d'ici 2012, le montant de leur recherche partenariale. Je voudrais saluer ceux qui découvriront bientôt les vertus et les qualités de la recherche académique française. Mais je voudrais aussi remercier ceux qui depuis longtemps ont ouvert la voie de collaborations toujours plus étroites et fructueuses entre recherche académique et recherche appliquée. Je pense en particulier à BioMérieux, et à Alain Mérieux ici présent, sans qui, et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, le laboratoire de haute sécurité de Lyon, le P4 « Jean Mérieux », n'existerait pas et ne serait pas aujourd'hui, à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique.

Je laisse maintenant la parole à André Syrota, puis à Eric Cornut, PDG de Novartis Pharma Europe et enfin Bill Burns Chief Executive Officer de Roche Pharma Division